



# Le Pacômien



SAINT-PACÔME  
CAPITALE  
DU ROMAN  
POLICIER



Journal municipal - Volume 20, n° 14 - Juin 2014



## MOT de la mairesse

Lors de la séance régulière du conseil municipal du mois de mai, nous vous présentons et adoptions le rapport financier 2013 de la municipalité. Malheureusement, suite à notre élection en novembre dernier, nous n'avons rien pu faire pour améliorer les choses en 2013. Ainsi, nous devons vivre maintenant avec un déficit de fonctionnement, audité par notre firme comptable, de 139 821 \$ au 31 décembre 2013, s'ajoutant au déficit déjà accumulé au 31 décembre 2012 de 33 967 \$.

Il est essentiel pour nous de bien comprendre les événements ayant occasionné ces résultats afin d'éviter de répéter ces erreurs et de bien connaître les pièges à contourner en tant qu'élus municipaux. Par souci de transparence, nous voulons également vous donner ces explications.

La majeure partie de la somme de 139 821 \$ est composée de dépassements de coûts par rapport aux budgets initiaux prévus pour des projets d'investissement de la municipalité survenus au cours des dernières années. En effet, les travaux de la rue Plourde, complétés en quasi-totalité en 2010, et ceux des rues Paquet et Ouellet, terminés en 2012, sont restés en attente de sources de financement dans les précédents rapports financiers. Alors, au 31 décembre 2013, nous avons dû nous rendre à l'évidence que nous ne pourrions pas obtenir de subventions pour couvrir leurs coûts supplémentaires. Il en résulte donc des pertes de 15 406 \$ reliées à la rue Plourde et de 43 031 \$ rattachés aux rues Paquet et Ouellet.

Par la suite, des décisions d'investissement ont été prises en début d'année 2013 alors que les sommes n'avaient pas toutes été prévues au budget adopté en décembre 2012, et malheureusement les activités courantes de la municipalité n'ont pas pu dégager les surplus pour les combler à la fin de l'année 2013. Nous parlons ici de la réfection d'une portion de la rue Galarneau et de ses trottoirs pour un montant de 15 492 \$, du remplacement de machineries pour les travaux publics totalisant 3 188 \$ et de l'amélioration du stationnement du centre municipal s'élevant à 6 804 \$.

Finalement, le volet 2013 du projet du Parc de l'Action n'a pas été en mesure de respecter son montage financier de départ. Ainsi, les dépassements de coûts de 7 178 \$ ont été assumés par le budget de fonctionnement de la municipalité. De plus, les enseignes de bienvenue ont été remplacées aux entrées de notre village et, malheureusement, aucune subvention n'a pu être obtenue pour couvrir cette dépense de 8 501 \$.

## À LIRE CE MOIS-CI

|                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------|----|
| Message de la mairesse                                         | 1  |
| Votre conseil municipal                                        | 2  |
| Dates de tombée et de parution du journal                      | 2  |
| Forum du samedi 3 mai                                          | 3  |
| Mot de Johanne Dubé                                            | 4  |
| L'Auberge Comme au premier jour                                | 4  |
| Nouveaux arrivants                                             | 4  |
| Mot du directeur général                                       | 5  |
| Nouvelles de l'agente                                          | 5  |
| Activités à venir                                              | 6  |
| Chroniques du loisir intermunicipal                            | 6  |
| Fête nationale                                                 | 7  |
| Société de gestion de la rivière ouelle                        | 7  |
| Habitations Saint-Pacôme                                       | 8  |
| Anniversaires du mois                                          | 8  |
| Club 50 ans et plus                                            | 8  |
| Sauver une vie                                                 | 8  |
| La boîte fraîcheur                                             | 9  |
| Histoire des noms de rues                                      | 9  |
| Oyé les musiciens et musiciennes                               | 9  |
| Nouvelles de votre conseil                                     | 10 |
| Capsule verte                                                  | 13 |
| Souper B.B.Q.                                                  | 13 |
| Cercle de Fermières                                            | 14 |
| Recette                                                        | 14 |
| Chronique roman policier                                       | 14 |
| Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouska Ouest | 15 |
| Appel aux artistes et artisans                                 | 15 |
| Café Jasette                                                   | 16 |
| Horticulture et bénévolat                                      | 16 |
| Services Kam-Aide                                              | 16 |
| Concours Couleurs et parfum                                    | 17 |
| Critères du concours                                           | 18 |
| Profil d'entreprise                                            | 19 |
| Coupon « Achat local »                                         | 19 |
| Calendrier avril 2014                                          | 20 |

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Nathalie Lévesque  
Mairesse



Christian Dionne  
Siège 1



Julie Mercier  
Siège 2



Johanne Dubé  
Siège 3



Benoît Fraser  
Siège 4



Éric Lavoie  
Siège 5



Jacques Lavoie  
Siège 6

Directeur général :  
**M. Frédérick Lee, poste 203**

Directrice générale adjointe :  
**Mme Manon Lévesque, poste 201**

Agente de développement :  
**Mme Yvonne Tremblay, poste 206**

Coordonnatrice en loisirs :  
**Mme Roxanne Carboneau, poste 202**

### HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h  
Vendredi de 9 h à 12 h  
Tél. : 418 852-2356 Téléc. : 418 852-2977  
Courriel : [stpacome@bellnet.ca](mailto:stpacome@bellnet.ca)  
**BIBLIOTHÈQUE : 418 315-0579**

De plus, certaines dépenses de fonctionnement non planifiées initialement au budget 2013, lors de son adoption en décembre 2012, contribuent à ce déficit important. Tout d'abord, des sommes imprévues de plus de 5 500 \$ ont dû être déboursées pour l'entretien et les réparations de la machinerie et des équipements de la voirie municipale. Plus de 15 000\$ ont dû être versés à la MRC afin de couvrir les coûts supplémentaires reliés à leurs services d'évaluation municipale, notamment dus aux nombreuses constructions neuves et aux rénovations accomplies par les nouveaux arrivants dans notre municipalité. Ensuite, du nouvel ameublement a été acheté pour la bibliothèque municipale pour 2 950 \$. Il y a également eu un ajout en cours d'année à la tâche de notre employée à l'entretien ménager, soit l'entretien de la bibliothèque, causant un surplus en salaire de 3 846\$. En outre, les dépenses totales reliées aux élections de l'automne dernier n'avaient pas été estimées à un montant aussi élevé, soit un écart de 4 925 \$. Finalement, à notre arrivée en poste au début du mois de novembre 2013, nous avons dû consulter des professionnels pour la somme de 8 000\$, soient notre firme comptable, nos avocats ainsi que Marie-Eve Lavoie, CPA, CA que nous comptons toujours au sein de notre équipe afin de réformer les processus comptables et les mesures de contrôles.

| EXPLICATIONS                                                                                                                                     | DÉTAILS                                       | COÛTS                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------|
| Coûts suppl. – projet d'investissement 2010                                                                                                      | Rue Plourde                                   | 15 406,00 \$         |
| Coûts suppl. – projet d'investissement 2012                                                                                                      | Rues Paquet-Ouellet                           | 43 031,00 \$         |
| Projet d'investissement non prévu budget 2013                                                                                                    | Réfection + trottoirs<br>rue Galarneau        | 15 492,00 \$         |
| Projet d'investissement non prévu budget 2013                                                                                                    | Remplacement machineries                      | 3 188,00 \$          |
| Projet d'investissement non prévu budget 2013                                                                                                    | Stationnement édifice municipal               | 6 804,00 \$          |
| Coûts suppl. – projet d'investissement 2013                                                                                                      | Ajout - Parc de l'Action                      | 7 178,00 \$          |
| Projet 2013 non financé par subvention                                                                                                           | Enseignes de bienvenue                        | 8 501,00 \$          |
| Dépenses imprévues budget 2013                                                                                                                   | Réparations machineries                       | 5 500,00 \$          |
| Dépenses imprévues budget 2013                                                                                                                   | Services évaluation municipale MRC            | 15 000,00 \$         |
| Dépenses imprévues budget 2013                                                                                                                   | Nouvel ameublement<br>bibliothèque municipale | 2 900,00 \$          |
| Dépenses imprévues budget 2013                                                                                                                   | Entretien ménager bibliothèque                | 3 846,00 \$          |
| Dépenses imprévues budget 2013                                                                                                                   | Élections municipales nov. 2013               | 4 925,00 \$          |
| Dépenses imprévues budget 2013                                                                                                                   | Professionnels légaux et comptables           | 8 000,00 \$          |
| <b>TOTAL DÉFICIT 2013</b>                                                                                                                        |                                               | <b>139 821,00 \$</b> |
| Taxe spéciale 2013 – somme qui aurait dû être conservée pour l'entretien et la vidange des étangs aérés, mais qui a été dépensée à d'autres fins |                                               | 4 883,00 \$          |
| Déficit accumulé au 31-12-2012, provenant des années 2011 et antérieures                                                                         |                                               | 33 967,00 \$         |
| <b>DÉFICIT ACCUMULÉ AU 31-12-2013</b>                                                                                                            |                                               | <b>178 671,00 \$</b> |

Afin de combler ce déficit total accumulé au 31 décembre 2013 de 178 671 \$, nous avons deux options devant nous :

- Soit nous devons vous envoyer à tous un compte de taxes supplémentaire dès maintenant, en 2014, nous permettant de percevoir la totalité de la somme de 178 671 \$ cette année;
- Soit nous votons un règlement d'emprunt spécifique pour ce déficit, remboursable sur cinq ans, qui ajoutera une taxe spéciale à votre compte de taxes, mais celle-ci sera payable seulement en 2015 et répartira le fardeau fiscal sur plus d'un an.

Suite ➔

**PROCHAINE SÉANCE  
ORDINAIRE DU CONSEIL  
MARDI 8 JUILLET 2014 À 20 H**

**PROCHAINE DATE DE TOMBÉE  
23 JUIN 16 H  
PROCHAINE DATE DE PARUTION  
9 JUILLET 2014**

\* Le journal fera relâche pour la période du mois d'août.



Vous comprenez que le choix est évident pour nous, nous ne pouvons vous demander de nous fournir toute cette somme immédiatement. Ainsi, nous y allons pour un règlement d'emprunt, en souhaitant avoir votre appui dans cette démarche. Nous terminerons de payer un règlement d'emprunt du déficit de 2009 qui a été ajouté à votre taxe foncière. Nous reprendrons l'exercice pour votre prochain compte de taxes en janvier 2015, mais en y ajoutant une ligne intitulée « Déficit 2013 ». Vous comprendrez que nous ne voulions pas fondre ce déficit dans la taxe foncière comme celui de 2009.

Je veux aussi vous assurer que vous pouviez déjà compter sur nous, votre nouveau conseil municipal, pour restreindre les dépenses de la municipalité durant notre mandat. Eh bien, maintenant, face à ces résultats négatifs, vérifiés suite à l'audit de nos données comptables 2013, nous sommes encore plus soucieux et déterminés à redresser la situation financière de la municipalité de Saint-Pacôme.

Je veux vous dire aussi qu'une municipalité, selon la loi, ne peut pas se permettre un déficit. Je peux vous assurer que nous suivons notre budget de près et que nous n'excluons pas la possibilité, si cela s'avérait nécessaire, de déposer un budget modifié autour du mois de septembre.

Une municipalité ayant une saine gestion, même dans notre situation, devrait normalement annoncer un surplus chaque année, si petit soit-il, pour arriver à créer un surplus accumulé qui nous permettrait de pallier aux imprévus.

#### **Remerciements à M. Marc-André Lebel – Acceptation de la coupe d'arbres au site du belvédère**

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre collaboration dans le dossier du réaménagement du belvédère. Grâce à vous, nous comptons maintenant sur une optimisation du potentiel touristique et attractif de ce magnifique site.

Nous vous soulignons d'ailleurs que, dès que la coupe fut effectuée, des commentaires positifs tant des citoyens que des intervenants politiques de notre région nous sont parvenus.

Merci beaucoup, M. Lebel, de nous permettre cette vue magnifique !

#### **Félicitations - Auberge comme au premier jour**

L'Auberge Comme au premier jour est le **Lauréat OR Hébergement Gîte** au Grand Prix du tourisme Québécois 2014.

C'est la plus haute distinction en tourisme au Québec. C'est une très grande fierté pour vous et pour nous, Pacômiennes et Pacômiens!

Un rayonnement pour votre magnifique auberge, le village de Saint-Pacôme, la belle région du Kamouraska et le Bas-St-Laurent!

Toutes nos félicitations aux propriétaires, madame Doris Parent et monsieur Jean Santerre!

#### **Bravo à M. Martin Royer pour son acte de bravoure**

C'est le 22 février dernier que Martin a procédé à des manœuvres de réanimation pour sauver la vie d'un de ses clients en arrêt cardiorespiratoire, M. Eddy Charron de Rimouski, venu visiter son fils

Jean-François qui habite notre municipalité. Martin, sois assuré de toute notre admiration pour ton geste qui a sauvé une vie. Ce n'est pas rien !

#### **Retour sur le Forum**

C'est le 3 mai dernier que se tenait notre Forum afin de nous permettre d'élaborer le nouveau plan de développement de notre municipalité. Merci beaucoup aux citoyennes et citoyens qui y ont participé. Merci à Yvonne Tremblay, notre agente de développement, qui a su bien mener ce dossier. Merci aussi aux membres du comité de développement et au président, M. Réjean Pelletier, sans oublier Mme Marie-Jo Couturier-Dubé, agente de développement au CLD du Kamouraska, pour son support.

#### **Bon début d'été**

Déjà, la fin de l'année scolaire est à nos portes. C'est l'aboutissement de plusieurs mois de travail qui ont demandé une grande implication et beaucoup d'efforts de la part des élèves, des parents et des enseignants. Les vacances sont donc bien méritées pour vous tous et il faut trouver des moyens de rendre ces semaines de vacances reposantes et vivifiantes.

Bon début d'été à vous toutes et tous !!!

*Nathalie*

### **FORUM du samedi 3 mai**

Ce sont près d'une cinquantaine de personnes qui se sont réunies le samedi 3 mai dernier afin de rêver à Saint-Pacôme.

En effet, les thèmes Culture & patrimoine, Environnement, Loisir, Tourisme et Relève entrepreneuriale ont été abordés au cours de l'avant-midi.

Cet événement a permis de beaux moments d'échanges en plus de faire surgir des idées pour l'avenir de notre municipalité. Ce Forum est la première étape d'une consultation publique où l'ensemble des citoyens seront amenés à se prononcer.

Les résultats seront publicisés au cours des prochains mois.





## MOT de Johanne Dubé

Bonjour voisines et voisins,

Nous avons la chance d'habiter un très beau village où il fait bon vivre et de côtoyer de si belles gens. Je tiens tout d'abord à vous remercier de me permettre de vivre une si belle expérience que celle de conseillère au service de notre communauté. Je redécouvre mon village et ses gens et je m'en réjouis.

Je vous apporte aujourd'hui quelques nouvelles de nos comités des loisirs et de culture.

Notre comité des loisirs est composé de jeunes gens dynamiques, créatifs et hyper sympathiques. Ils se nomment Carol-Ann Maheux, Sébastien Lavoie, Jean-François Fortin, Frédéric Lebel et Éric Miville. Accompagnés de Roxanne Carbonneau, notre coordonnatrice en loisir intermunicipal, ils forment une équipe hors pair. Leur esprit d'initiative n'a d'égal que leur très grande générosité. Soccer, volley-ball, cours de patin ne sont que quelques-unes de leurs initiatives. Ils m'ont agréablement surprise par leur apport très enrichissant au sein de notre communauté. Leur implication nous permet de croire que le bénévolat est encore bien vivant chez les jeunes. Je les remercie de m'avoir acceptée au sein de leur comité et de m'avoir si bien accueillie.

Notre comité Culture, récemment formé, est également composé de gens exceptionnels. Je remercie Louise Chamberland, Doris Girard, Caroline Beaulieu, Yvonne Tremblay, notre agente de développement, Pierre Lévesque, André Bernier et Frédérick Lee, directeur général, qui ont si généreusement accepté de m'accompagner dans cette aventure. Leur esprit vif, leur enthousiasme, leur esprit d'initiative, leur très grande implication me donnent des ailes. Le plan de travail est en place et nous nous affairons à atteindre les objectifs fixés dont l'élaboration d'une stratégie culturelle pour notre belle municipalité.

Je suis bien entendu affectée à d'autres comités de travail, dont la Station plein air en compagnie de Benoît Fraser, également conseiller. Les membres de ce conseil d'administration ont toute mon admiration. Ce sont également des gens empreints d'une très grande générosité et d'une implication sans réserve. Je leur lève mon chapeau.

Nous avons une chance inouïe d'avoir autant de beaux et bons bénévoles à Saint-Pacôme. C'est une grande source de réconfort et une richesse incroyable. Merci à vous tous du fond du cœur!

Je tiens à remercier Nathalie, notre mairesse, de m'avoir proposé cette aventure. Je suis choyée de pouvoir côtoyer une si belle équipe de conseillers et conseillère.

Je vous invite maintenant, citoyens et citoyennes de Saint-Pacôme, à participer activement à la vie de notre communauté, à nous faire vos suggestions et à assister aux réunions du Conseil. Collectivement, nous pouvons tellement plus.

À bientôt!

Johanne Dubé, conseillère municipale, siège no 3

## L'Auberge Comme au premier jour est le Lauréat OR Hébergement Gîte au Grand Prix du tourisme Québécois 2014

C'est la plus haute distinction en tourisme au Québec. C'est une très grande fierté pour nous ! Un rayonnement pour notre auberge, le village de Saint-Pacôme, la belle région du Kamouraska et le Bas-Saint-Laurent. Un merci immense à tous de vos encouragements et de votre fidélité !



**Au plaisir de vous accueillir à notre auberge au cours de la saison 2014 !**

Doris, Jean et Rosalie

- Gagnant Grand prix du tourisme québécois région Bas-Saint-Laurent 2014 catégorie Gîte -
- Gagnant Grand prix du tourisme québécois région OR 2014 catégorie Gîte au Québec

224, boulevard Bégin  
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0  
418-852-1377  
[www.aubergecommeaupremierjour.com](http://www.aubergecommeaupremierjour.com)  
[commeaupremierjour@bellnet.ca](mailto:commeaupremierjour@bellnet.ca)

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DES NOUVEAU-NÉS

**Vous êtes un nouvel arrivant à Saint-Pacôme  
depuis l'été dernier?**

**Vous avez célébré la venue d'un bébé dans  
votre famille depuis septembre?**

La municipalité de Saint-Pacôme vous invite à son accueil  
des nouveaux arrivants et des nouveau-nés  
le samedi 7 juin 2014, 10 h.

Rendez-vous à la salle municipale, au 27 rue Saint-Louis.

**Contactez Roxanne Carbonneau**, coordonnatrice en  
loisir intermunicipal, le plutôt possible pour  
confirmer votre présence!

Courriel : [rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca](mailto:rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca)  
Téléphone : 418-852-2356 \*202





## MOT du directeur

Bonjour à tous! J'espère que le retour des feuilles vertes et de la chaleur a un effet positif sur vous.

### CUEILLETTE DES ORDURES

Nous tenons à vous rappeler qu'il y a un poids limite de 100 kilos (220 lb) que nous acceptons lors de la cueillette des bacs individuels. Bien que nous sachions que vous ne possédez pas de « pèse-bac », nous savons que vous êtes en mesure de faire attention aux articles que vous insérez dans votre bac afin que ce dernier ne reste pas sur le bord de la rue. En effet, le système hydraulique qui ramasse votre bac est muni d'un appareil qui pèse votre contenant à matières résiduelles. Vous en êtes maintenant avertis. Merci de votre compréhension.

### SECTEUR BELVÉDÈRE

Des travaux se sont déroulés dernièrement et d'autres sont à venir afin de redonner un air de jeunesse à ce lieu magnifique. Nous remercions les propriétaires voisins qui nous ont permis de couper quelques arbres. Cette coupe a augmenté significativement la qualité du lieu et du panorama à regarder. Des travaux en lien avec la bordure de ciment s'effectueront bientôt. Pour les lumières dans la croix, nous attendons la disponibilité d'un camion à nacelle et du beau temps.

### ODEURS - SECTEUR DE L'ÉPICERIE ROYER

Je suis à mandater une firme d'ingénieur pour trouver une solution à cette problématique persistante et récurrente. Je me devais d'attendre la période des chaleurs, car c'est à ce temps-là que l'apparition de ces désagréments nauséabonds se produit. C'est donc un dossier qui a le statut de « en cours de réalisation ».

### FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

Cette année, comme l'an dernier, nous offrirons un feu d'artifice à nos citoyens. L'an dernier, quelques animaux domestiques n'ont pas apprécié du tout à cause des sons en provenance des explosions. Nous vous avertissons donc qu'en fonction de la température, c'est le 23 ou le 24 juin vers 21 h 15 que nous allumerons ces feux.

### STATIONNEMENT AU BUREAU DE POSTE

La plupart des gens qui vont au bureau de poste effectuent une boucle dans le stationnement afin de se positionner le long du bâtiment et ainsi réduire leur nombre de pas. Cette situation demeure tolérable. La problématique est quand une autre personne décide de se stationner de l'autre côté de l'entrée dans la voie où les autres véhicules entrent. Il ne reste alors qu'un mince couloir pour circuler. Dans ces circonstances, nous avons un problème car, si deux véhicules tentent d'entrer et de sortir en même temps, beaucoup de situations dangereuses peuvent survenir. Je vous demande donc de ne pas vous stationner dans la voie d'entrée. C'est un geste de civisme pour les autres utilisateurs.

Merci beaucoup et bon début d'été!

*François*



## NOUVELLES de notre agente de développement

Enfin, le mois de juin et les vacances qui arrivent à grands pas pour certains d'entre nous! Plusieurs le disent, l'hiver a été long et rude. On se souhaite tous du soleil et de la belle température afin de refaire ses énergies. Le soleil, la chaleur, les fleurs, les potagers qui poussent, c'est ce que je nous souhaite au cours des prochaines semaines.

Je me permets de faire un retour en arrière en parlant du Forum « Si ensemble on rêvait Saint-Pacôme », qui s'est déroulé le samedi 3 mai en avant-midi. Près d'une cinquantaine de personnes se sont déplacées afin de venir échanger, discuter et rêver ce que pourrait être Saint-Pacôme en 2025. Le dernier exercice du genre avait eu lieu en 2009, alors qu'autant de citoyens s'étaient réunis. D'entrée de jeu, je tiens tout d'abord à remercier tous ceux et celles qui ont répondu à l'invitation et qui pouvaient être présents. Votre apport était essentiel à la réussite d'un tel exercice. Nous avons également la chance d'avoir des animateurs et des secrétaires d'atelier chevronnés, qui ont permis de nombreux échanges de qualité. Merci à vous également! Alors que je faisais le tour des cinq ateliers, je dois vous avouer bien candidement que j'étais émue de voir les idées surgir, le dynamisme s'exprimer, la volonté d'agir et le goût de participer au développement de Saint-Pacôme. Pour une agente de développement, c'est motivant et énergisant de savoir que la population est là et qu'elle y croit. Merci encore une fois!

Cela dit, les suites de ce Forum prendront forme au cours des prochains mois. Cette consultation citoyenne est une première étape dans la mise à jour du plan de développement de la municipalité de Saint-Pacôme. Je vous tiendrai au courant de la suite des choses, notamment par le biais du mot de l'agente de développement.

Roxanne Carboneau, notre coordonnatrice en loisir intermunicipal, et moi sommes en train de préparer la Fête des nouveaux arrivants et des nouveau-nés qui aura lieu le samedi 7 juin prochain à 10 h au Centre municipal. Une invitation a d'ailleurs été envoyée à tous les foyers de Saint-Pacôme par la poste, afin de pouvoir atteindre l'ensemble de la population. N'hésitez pas à vous inscrire s'il y a lieu. Cela nous fera un très grand plaisir de vous accueillir.

Finalement, je vous invite à être présents en très grand nombre au dernier Café-Jasette de la saison qui aura lieu le lundi 9 juin à 9h30. Nous aurons la chance d'accueillir Mme Lynda Leclerc, fondatrice du Yoga du rire. Cette professionnelle reconnue mondialement nous permettra d'expérimenter le rire et ses nombreux bienfaits. Pour ce dernier rendez-vous de la saison, rire et bien-être garantis!

Soyez nombreux à être présents pour bien commencer l'été!

*Gisèle*

## ACTIVITÉS À VENIR

**Lundi 2 juin à 9 h :**  
à l'édifice municipal, réunion M.A.D.A.

**Mardi 3 juin à 20 h :**  
à l'édifice municipal,  
séance ordinaire du conseil

**Samedi 7 juin à 10 h :**  
à l'édifice municipal, accueil des nouveaux  
arrivants et nouveau-nés

**Samedi 7 juin à 10 h à 19 h 30 :**  
à l'édifice municipal, soirée de danse country  
avec Caroline Pelletier,  
organisé par le Club des 50 ans et +

**Lundi 9 juin à 9 h 30 :**  
à l'édifice municipal, Café-jasette;  
de 14h à 20h, à l'édifice municipal,  
exposition des Fermières

**Lundi 9 juin à 19 h 30 :**  
à l'édifice municipal, rencontre  
des comités de concertation

**Mardi 10 juin à 19 h 30 :**  
à l'édifice municipal,  
C.A. du Club optimiste

**Mercredi 11 juin à 19 h 30 :**  
à l'édifice municipal, réunion SGRO

**Mercredi 11 juin à 17 h :**  
à l'édifice municipal, Souper et  
Assemblée générale annuelle des Fermières

**Mercredi 11 juin à 19 h 30 :**  
à l'édifice municipal, réunion des  
Chevaliers de Colomb

**Dimanche 15 juin à 17 h :**  
à l'édifice municipal,  
souper BBQ de la Garde paroissiale

**Mardi 17 juin à 19 h :**  
à l'édifice municipal,  
réunion du Roman policier

**Lundi 23 juin :**  
Activités de la fête nationale

**Mardi 24 juin :**  
Activités de la fête nationale

**Lundi 30 juin à 19 h 30 :**  
à l'édifice municipal, réunion  
du comité de développement



## LES CHRONIQUES du loisir intermunicipal

### Rallye ventes de garage

Le comité des Loisirs de Saint-Gabriel désire créer une liste de toutes les ventes de garage qui auront lieu les 23 et 24 juin prochains. Communiquez avec Roxanne si vous faites une vente de garage.

### Programmation été 2014

La programmation d'été s'imprime en ce moment. Vous la recevrez dans votre Publisac au courant du mois de mai. En plus, les élèves de l'école La Pruchière en recevront une copie. La programmation d'été vous informera sur les camps de jour municipaux, le soccer récréatif, la piscine chauffée de Mont-Carmel ainsi que sur les spectacles estivaux.

### Fête des voisins

La Fête des voisins est encore de retour pour une autre année, le samedi 7 juin 2014! Les citoyens sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la rue, la ruelle, etc. Plusieurs formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira. Les citoyens qui désirent s'inscrire à la fête peuvent le faire par internet. Il y a également une section *Outils Citoyens* qui contient des affiches ainsi que des cartons d'invitation. Si vous désirez avoir des cartons d'invitation GRATUITS, communiquez avec moi, j'en ai des tonnes de copies et il me fera plaisir de vous en remettre.

Pour inscrire une Fête : [www.fetedesvoisins.qc.ca/inscription.html](http://www.fetedesvoisins.qc.ca/inscription.html)

### Camp de jour

La fiche d'inscription a été remise aux élèves de l'école et elle est disponible sur le site internet de la municipalité. L'inscription aura lieu à la salle du conseil le **samedi 7 juin de 10 h à 12 h**. Le paiement devra être fait en même temps que l'inscription.

### Message de R2D2 :

Bonjour à tous,

Cette année encore, il me fera plaisir de vous accueillir au camp de jour de Saint-Pacôme. Nous avons déniché des animateurs plus que géniaux et nous sommes présentement à l'oeuvre pour créer un thème incroyable! Nous préparons aussi de toutes nouvelles activités. Mais plus que tout, nous avons hâte de partager ces moments de folie avec vous! À bientôt! R2D2 et toute l'équipe d'animation de l'été 2014!

### Soccer

50 jeunes de Saint-Pacôme se sont inscrits jusqu'à présent au soccer. Les pratiques débutent le lundi 26 mai et se prolongent jusqu'au vendredi 17 août. Venez les voir jouer, ils sont si beaux! Merci à l'équipe d'entraîneurs bénévoles!

### Piscine

La piscine de Mont-Carmel ouvrira le samedi 21 juin! Vous pouvez inscrire vos enfants à des cours de natation de groupe, privés ou semi-privés et les places sont limitées. Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet de la municipalité de Mont-Carmel sous l'onglet *Loisir et récréotourisme*, Parc municipal et piscine.

### Roxanne Carbonneau

Coordonnatrice en loisir intermunicipal  
Mont-Carmel \* Saint-Gabriel \* Saint-Pacôme  
[rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca](mailto:rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca)

**Horaire d'été du lundi 2 juin au  
vendredi 22 août 2014**

**En vacances du 27 juin au 6 juillet et  
du 22 août au 2 septembre**

Lundi : 418-498-2050, poste 115  
Mardi/Mercredi : 418 852-2356, poste 202  
Jeudi : 418-498-2050, poste 115  
Vendredi : Absente





## PROGRAMMATION SUR 2 JOURS! Pour plus de plaisir au Parc de l'action!

3 jeux gonflables : le lapin, le circuit de baseball et le parcours  
GÉANT des Bagnoles ! Disponible pour les deux jours.

Maquillage professionnel

Souper hot-dog (saucisses régulières et des Produits fumés de  
Saint-Gabriel), délicieuses brochettes de porc et fèves au lard

Service de bar

Spectacle : Éric Guay et Sébastien « Turtle » Laplante

Feux d'artifice et feu de la Saint-Jean

Jeux de croquet et de pétanque (matériel sur place)

Parties amicales de Volleyball

**NOUVEAUTÉ !** Zumba avec Sue-Hellen

Marché aux puces

Pour la réservation  
des tables communiquez avec

Nicholas Ouellet au 418-714-7285 ou

Frédéric Lee au 418-852-2356 poste 203



## SOCIÉTÉ de gestion de la rivière Ouelle

### UN CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELÉ

Au terme de son assemblée générale tenue le 27 avril, le conseil d'administration de la Société de gestion de la rivière Ouelle peut compter sur l'arrivée de deux nouveaux membres dans ses rangs.

Il s'agit de Mme Josée Amesse comme trésorière et de M. Adam Ménard à titre d'administrateur. M. Luc Martin a été reconduit à la présidence alors que M. Benoit Ouellet a été réélu administrateur. Ces quatre membres siégeront pour les deux (2) prochaines années au conseil d'administration.

En plus de M. Martin à la présidence, nous retrouvons M. Louis Desrochers, représentant de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant à la vice-présidence, et M. Guy Langlais au secrétariat. M. Christian Dionne, représentant de la municipalité de Saint-Pacôme, y siège également à titre d'administrateur.

Au cours de l'assemblée générale, le président, M. Luc Martin, a notamment rappelé l'importance de signaler à chaque fois qu'il y a remise à l'eau d'un saumon afin d'avoir des statistiques les plus justes possible pour le ministère. On a également procédé à la présentation d'un premier code d'éthique pour les pêcheurs de la rivière Ouelle. D'importantes modifications ont également été apportées aux règlements généraux où cinq (5) postes d'administrateurs, sur un total de sept (7), sont désormais réservés aux pêcheurs.

Finalement, une corvée est prévue par les membres le 31 mai pour nettoyer les sentiers afin d'être fin prêts pour l'ouverture de la saison le 15 juin prochain.



Photo du conseil d'administration : Louis Desrochers vice-président, Josée Amesse trésorière, Benoit Ouellet administrateur, Guy Langlais secrétaire et Luc Martin président. Absents sur la photo Adam Ménard et Christian Dionne administrateurs.

*Les Habitations Saint-Pacôme*  
*Résidence du Lys d'Argent*

18, rue Martin  
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0  
**Téléphone : 418 852-2525**



**Places disponibles - 2 logements 3 1/2**

Spacieux, confortables et accessibles en fauteuil roulant  
Pour 65 ans et plus, personne seule ou couple, autonome ou en légère perte d'autonomie.

**FORFAIT « Logement et Services » :**

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, chauffage, câble de base, entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

**Demandez une visite ou téléphonez** au 418 852-2525 pour plus d'informations.

Le Conseil d'administration et la direction

**CLUB 50 ANS ET PLUS ANNIVERSAIRES  
DU MOIS DE JUIN**

|                     |                         |
|---------------------|-------------------------|
| Colette Richard 1   | Linda Gagné 18          |
| Raymond Richard 5   | Jeanne D'Arc Lebel 19   |
| Sonia Dubé 7        | Micheline Boucher 21    |
| Geneviève Plourde 9 | Lucie Pelletier 22      |
| Normand Dubé 12     | Ginette B. Dionne 23    |
| Noëlla Milliard 13  | Joëlle Imbeault 23      |
| Liliane Lévesque 13 | Marie-Blanche Lavoie 27 |
| Paulin St-Onge 15   | Mario Lévesque 27       |
|                     | Pierre-Paul Blais 28    |



Des erreurs se sont glissées lors des parutions d'avril et mai, nous tenons à nous excuser auprès des personnes suivantes :  
Huguette Verreault 16 avril  
Claudette Dorval 4 mai



Club des 50 ans et plus  
de Saint-Pacôme



**DANSE  
COUNTRY-POP**

Le Club des 50 ans et plus de  
Saint-Pacôme vous convie à une soirée  
de danse country-pop avec  
**Caroline Pelletier le samedi 7 juin à 19 h 30,**  
au Centre municipal.

Prix d'entrée : 7 \$

**SAUVER UNE VIE!**

Ces mots ont pris tout leur sens, le 22 février dernier, pour la famille Charron. M. Eddy Charron de Rimouski, en visite chez son fils Jean-François de St-Pacôme, a été victime d'un arrêt cardiaque sur le stationnement de l'épicerie Royer. Le propriétaire, M. Martin Royer, n'a pas hésité un instant à procéder aux manœuvres de réanimation. Ce dernier avait reçu une formation en réanimation cardiorespiratoire. C'était la première fois qu'il devait l'appliquer et il l'a fait avec succès. De plus, il a agi avec aplomb et un calme rassurant pour la famille qui était présente.

M. Charron et toute sa famille remercient très très chaleureusement M. Royer.

Cet événement nous rappelle l'importance de recevoir cette formation accessible à tous. On ne sait jamais quand l'occasion se présentera à nous de *sauver une vie*.







## **LA BOÎTE FRAÎCHEUR** **« Tout cru, Tout frais »** **disponible dans votre milieu!**

### **Qu'est-ce que La Boîte Fraîcheur?**

La Boîte Fraîcheur couvre trois MRC, soit Kamouraska, Rivière-du-Loup et Les Basques. Elle offre aux deux semaines, sur base volontaire, des boîtes contenant des fruits et légumes frais à des prix avantageux, qui proviennent soit de maraîchers locaux, soit d'un grossiste, et ce, toujours selon la saison et la disponibilité des produits. Les boîtes sont ensuite distribuées dans différents points de chute dans chacun des trois territoires.

### **Nouveau point de chute à Saint-Pacôme**

Boucherie Comptoir de viande Gaston Dubé  
330-A, boul. Bégin, Saint-Pacôme

Pour commander sur le site transactionnel :  
**www.laboitefraicheur.com**

Heure de cueillette : 10 h à 17 h

### **Qui peut acheter La Boîte Fraîcheur?**

Toute personne intéressée peut acheter une boîte.

### **Où s'inscrire? Où commander?**

Vous pouvez vous inscrire et commander une Boîte Fraîcheur par le site transactionnel : [www.laboitefraicheur.com](http://www.laboitefraicheur.com) qui vous sera livrée aux deux semaines. Vous avez trois formats de boîtes contenant trois sortes de fruits et cinq sortes de légumes. La quantité d'aliments varie selon la grosseur de boîte: petite (10 \$), moyenne (15 \$) et grande (20 \$). Selon des critères prédéfinis, ces mêmes boîtes peuvent être offertes à prix réduits. Dans chaque boîte, nous retrouvons des recettes, des trucs culinaires faciles ainsi que de l'information nutritionnelle. Un calendrier de livraison est disponible sur le site Facebook de La Boîte Fraîcheur ou sur demande auprès de la coordonnatrice aux coordonnées ci-dessous.

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez rejoindre la coordonnatrice, Mme Louise Chrétien, au 418 371-1820 ou par courriel [laboitefraicheur@hotmail.com](mailto:laboitefraicheur@hotmail.com)

## **HISTOIRE des noms de rues à Saint-Pacôme**



Autrefois appelée rue du Couvent, puisque le premier couvent s'y trouve, ce n'est que le 8 septembre 1925, dans la foulée de la prise en charge des chemins et routes par la Municipalité, que le conseil prend à sa charge la rue du Couvent, ouverte depuis plus de dix ans et qui dessert le couvent et douze propriétaires. Cette rue porte, depuis 1948, le nom du troisième curé, le curé Pierre-Auguste Caron. On l'a prolongée à quelques reprises dont, en 1969, sur la terre d'Armand Michaud, qui reçoit en échange la terre de la Fabrique située au nord de la route 2A.

Source : Livre du 150<sup>e</sup> Saint-Pacôme,  
Tome 1, « Notre histoire ».



## **OYÉ LES MUSICIENNES ET MUSICIENS!**

Si vous désirez jouer du piano, ou tout autre instrument, il est possible de le faire gracieusement à la Résidence du Lys d'Argent, et cela en fonction de vos disponibilités.

Faites-vous plaisir et exercez vos talents de musiciens, tout en agrémentant le quotidien des résidents.

**Pour plus d'information, veuillez contacter  
Mme Marie Marchand au 418 852-1706.**



## DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 6 mai

### **095.05.14 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2014 soit accepté tel que présenté.

### **096.05.14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2014**

Il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2014 soit adopté tel que présenté.

### **SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

### **097.05.14 ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

|                                          |               |
|------------------------------------------|---------------|
| TOTAL SALAIRES                           | 18 755,84 \$  |
| TOTAL DES INCOMPRESSIBLES - MUNICIPALITÉ | 67 014,19 \$  |
| TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ | 44 653,51 \$  |
| GRAND TOTAL :                            | 130 423,54 \$ |

Je soussigné, Frédéric Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 6 mai 2014 et dont j'ai copie aux archives.

Frédéric Lee,  
Directeur général

### **098.05.14 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME PAR LA FIRME MALLETTE**

Il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport financier 2013 de la Municipalité de Saint-Pacôme soit adopté tel que présenté par la firme comptable Mallette.

### **099.05.14 AUTORISATION DE SIGNATURE – RAPPORT COMPTABLE 2013**

Il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Frédéric Lee, directeur général, à signer le rapport comptable 2013 présenté par la firme comptable Mallette.

### **100.05.14 MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, M. FRÉDÉRIK LEE, À PROCÉDER À DES APPELS D'OFFRES AFIN DE RETENIR LES SERVICES D'UNE FIRME DE VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2014, 2015 ET 2016, AINSI QUE POUR LES REDDITIONS DE COMPTE AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES ET MINISTÈRES**

**ATTENDU QUE** la vérification comptable annuelle et la présentation des états financiers sont des obligations au sens du code municipal;

**ATTENDU QUE** ces exercices de contrôle engendrent des coûts importants pour la Municipalité de Saint-Pacôme et que cette dernière essaye de diminuer ses charges d'opération;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédéric Lee, à enclencher le processus de demande de soumissions afin de retenir une firme de vérificateurs externes pour les années 2014, 2015 et 2016.

### **101.05.14 MANDATER LA FIRME MALLETTE POUR LA REDDITION DE COMPTES 2013 AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports du Québec demande une reddition de comptes pour une aide monétaire de mille cent quatre-vingt-dix dollars (1 198 \$) versée dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année fiscale 2013;

**POUR CETTE RAISON**, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la firme Mallette pour effectuer la reddition de comptes au ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année fiscale 2013.

### **102.05.14 MANDATER LA FIRME MALLETTE POUR LA REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE D'UN BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU MINISTÈRE CONCERNÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES EXIGIBLES POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme doit produire son bilan de la gestion des matières résiduelles auprès de Recyc Québec;

**POUR CETTE RAISON**, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la firme Mallette pour effectuer la reddition de comptes du bilan de la gestion des matières résiduelles pour la Municipalité de Saint-Pacôme.

### **AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 279 PORTANT SUR LA CONSOLIDATION DU DÉFICIT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME D'UNE SOMME DE CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE SIX CENT SOIXANTE ET ONZE DOLLARS (178 671\$)**

Avis de motion est par la présente donné par M. Benoît Fraser qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 279 portant sur la consolidation du déficit de la Municipalité de Saint-Pacôme, d'une somme de cent soixante-dix-huit mille six cent soixante et onze dollars (178 671 \$) sera adopté.

### **AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 280 PORTANT SUR LA TARIFICATION DES CONFIRMATIONS DE TAXES ÉMISES AUX DEMANDEURS EXTERNES**

Avis de motion est par la présente donné par M. Benoît Fraser qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 280 portant sur la tarification des confirmations de taxes émises aux demandeurs externes sera adopté.

### **103.05.14 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE CHANGER LA LIMITATION DE VITESSE DANS LA VOIE PUBLIQUE CÔTE SAINT-GABRIEL**

**ATTENDU QU'**avec les développements des rues Paquet et Ouellet, la Côte de la Montagne a connu une forte hausse de son achalandage et que maintenant il y a vingt-cinq (25) habitations qui sont construites dans ce secteur;



## DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 6 mai

**ATTENDU QUE** la Côte de la Montagne a pour seule issue sa jonction avec la voie publique Côte Saint-Gabriel;

**ATTENDU QU'**à cette intersection, une petite côte empêche les véhicules en provenance de la Côte de la Montagne de voir arriver la circulation en provenance du sud (Saint-Gabriel-Lalemant);

**ATTENDU QUE** la situation devient encore plus problématique en période hivernale à cause des bancs de neige;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a reçu plusieurs plaintes de citoyens demeurant sur la rue Galarneau pour des véhicules qui roulent à une vitesse excessive en provenance du sud;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme demande au ministère des Transports du Québec de déplacer le changement de vitesse 50/80 actuellement situé en face du 145, rue Galarneau (Croisée des chemins) vers le sud, sur la voie publique Côte Saint-Gabriel, soit pour une distance six cents mètres (600 m).

### **104.05.14 RÉSERVE POUR ÉTANGS AÉRÉS**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme collecte une taxe aux citoyens afin d'entretenir les étangs aérés;

**ATTENDU QUE**, pour l'année 2013, les montants recueillis n'ont pas été investis dans l'entretien des étangs aérés;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents de transférer au surplus accumulé affecté de la Municipalité de Saint-Pacôme la somme de quatre mille huit cent quatre-vingt-deux dollars et soixante-dix-sept cents (4 882,77 \$), correspondant aux sommes accumulées et non utilisées pendant l'exercice 2013 à même une taxe spéciale de huit dollars et soixante-dix-sept cents (8,77 \$) par unité, identifiées dans le règlement de taxation numéro 273, pour voir à l'entretien et à la vidange des étangs aérés.

### **105.05.14 FÉLICITATIONS À M. MARTIN ROYER**

**ATTENDU QUE** M. Martin Royer a fait preuve de courage et de sang-froid le 22 février dernier en intervenant pour donner les premiers secours à M. Eddy Charron lorsque ce dernier fut victime d'un arrêt cardiaque dans le stationnement de l'Épicerie Gilbert Royer situé à Saint-Pacôme;

**POUR CETTE RAISON**, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents de féliciter M. Martin Royer pour son acte héroïque et de lui faire savoir que les membres du conseil municipal de Saint-Pacôme sont fiers d'avoir une personne qui fait acte de bravoure telle que M. Royer comme citoyen de la Municipalité.

### **106.05.14 APPUI À LA DEMANDE DE TRANSACTIONS ENTRE 2542-2346 QUÉBEC INC. (M. ALEX ALEXANDRE) ET M. GÉRARD GAGNON**

**ATTENDU QUE** la transaction vise à permettre un accès à des terres propriété de l'acquéreur;

**ATTENDU QUE** l'échange de terrain ne créera pas de nouvelles parcelles de terre puisque lesdites parcelles sont toutes remembrées entre les propriétaires fonciers contigus, soit le nouveau lot 5 491 512 sera cédé à M. Gérard Gagnon et le lot 5 491 511 restera la propriété de 2542-2346 Québec inc.

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme appuie la demande de transaction entre 2542-2346 Québec inc. (M. Alex Alexandre) et M. Gérard Gagnon.

### **107.05.14 NOMINATION D'UN DEUXIÈME REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SALLE ALBERT-ROYER**

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration de la salle Albert-Royer nécessite deux (2) représentants de la Municipalité de Saint-Pacôme afin de respecter ses règlements internes;

**POUR CETTE RAISON**, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme nomme la personne qui sera élue au poste de conseiller au siège numéro 6 à l'élection du 25 mai prochain pour la représenter au sein du conseil d'administration de la salle Albert-Royer en tant que deuxième représentant.

### **108.05.14 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES**

Le directeur général, M. Frédérick Lee, dépose le suivi budgétaire pour les mois de janvier, février et mars 2014 et indique que, suite à une présentation auprès de Mme la Mairesse Nathalie Lévesque et de M. le conseiller Benoît Fraser, ces états financiers intérimaires respectent le budget 2014 de la Municipalité de Saint-Pacôme.

### **109.05.14 DÉPÔT DE CANDIDATURE AU PRIX « INTELLIGENCE COLLECTIVE » DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ**

**ATTENDU QUE** le projet de redynamisation en loisir intermunicipal, auquel participent les municipalités de Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Pacôme et Mont-Carmel, permet d'augmenter l'offre de loisir pour les jeunes de 0 à 17 ans des trois municipalités;

**ATTENDU QUE**, depuis octobre 2011, le projet remplit ses objectifs de départ et satisfait les parties impliquées;

**ATTENDU QUE** le projet de redynamisation est une réussite auprès de la population des trois (3) municipalités;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents, d'appuyer la coordonnatrice du projet loisir intermunicipal, Mme Roxanne Carboneau, dans sa démarche de dépôt de candidature au prix de l'intelligence collective.

### **110.05.14 BUDGET D'HONORAIRES PROFESSIONNELS ET ASSISTANCE TECHNIQUE- STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme doit chaque année remplir le formulaire de l'usage de l'eau qui consiste en une obligation municipale de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

**ATTENDU QUE**, depuis son introduction en 2011, les données à émettre et les questions à répondre ne cessent de devenir de plus en plus complexes nécessitant les qualifications d'un ingénieur;

**ATTENDU QUE** la firme BPR effectue cette tâche pour la Municipalité de Saint-Pacôme depuis 2011 et qu'elle possède donc le savoir-faire et la connaissance de notre réseau;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de service professionnel de la firme BPR au montant de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) avant taxes pour compléter le formulaire 2013 de l'usage de l'eau dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

## DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 6 mai

### **111.05.14 CRÉATION DU COMITÉ CULTUREL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal reconnaît l'importance de la culture dans le développement de sa collectivité en exprimant sa volonté d'intégrer la culture à l'ensemble de ses préoccupations et qu'il a décidé de créer un comité culturel présidé par la conseillère Mme Johanne Dubé;

**ATTENDU QUE** le mandat du comité culturel est d'élaborer une stratégie culturelle assortie d'un plan d'action, ses travaux devant permettre d'identifier les acquis et les forces de la municipalité en cette matière (dresser le portrait), de cerner les intérêts, les opportunités, les besoins et les tendances, d'explorer les avenues de partenariat et de positionner la municipalité à l'échelle régionale en s'appuyant sur les politiques culturelles existantes (provincial, MRC);

**ATTENDU QUE** le comité est composé de représentants du milieu, intègre les compétences et expériences nécessaires à sa réussite ainsi que des personnes qui seront chargées de la mise en oeuvre et du suivi de la stratégie (dans le cadre des ressources qui lui seront allouées, le comité pourra s'adjoindre toute personne qu'il estimera utile à la réalisation de son mandat);

**ATTENDU QUE** le comité déterminera ses règles de fonctionnement et que la présidente du comité soumettra au Conseil Municipal les rapports d'étape selon l'échéancier qu'il aura préalablement approuvé, les ressources qui pourraient être requises pour la réalisation de ce mandat étant sujettes à approbation préalable du Conseil;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme procède à la création du comité culturel et qu'elle nomme Mme Johanne Dubé comme représentante sur ce comité.

### **112.05.14 FÉLICITATIONS À L'AUBERGE COMME AU PREMIER JOUR**

**ATTENDU QUE** l'Auberge comme au premier jour a reçu le 3 avril dernier le prix Hébergement-Gîte touristique lors de la remise régionale des Grands Prix du tourisme québécois de Tourisme Bas-Saint-Laurent;

**POUR CETTE RAISON**, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de féliciter les propriétaires, Mme Doris Parent et M. Jean Santerre, pour cette distinction. Cette entreprise permet à Saint-Pacôme de rayonner d'un point de vue provincial autant que national. Félicitations et continuez votre travail remarquable!

### **113.05.14 APPUI À LA SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE-OUELLE POUR UNE DEMANDE AU F.D.M.K.**

**ATTENDU QUE** la SGRO doit procéder à des réparations urgentes dans le secteur du Cran rouge avant le 15 juin 2014;

**ATTENDU QUE** ce secteur est une fosse à saumon très fréquentée par les pêcheurs et par le fait même très lucrative pour la SGRO;

**ATTENDU QUE**, si l'escalier n'est pas reconstruit avant la saison de pêche au saumon, la SGRO n'aura pas d'autre choix que d'en interdire l'accès, ce qui la privera d'importants revenus;

**ATTENDU QUE** la rivière Ouelle est la première rivière à saumon à l'est de Québec et qu'il s'agit d'une des trois infrastructures majeures à Saint-Pacôme;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder son appui dans toutes ses demandes de subventions à la SGRO et par le fait même de l'appuyer financièrement et techniquement au besoin.

### **114.05.14 DEMANDE D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME NATHALIE LÉVESQUE ET M. FRÉDÉRIK LIZOTTE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** Mme Nathalie Lévesque et M. Frédérik Lizotte ont emménagé dans la résidence sise au 24, rue du Domaine-du-Boisé en mars 2014;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Nathalie Lévesque et M. Frédérik Lizotte au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 24, rue du Domaine-du-Boisé.

### **115.05.14 DEMANDE D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. SYLVAIN THIBOUTOT**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** M. Sylvain Thiboutot a acquis la résidence sise au 38, rue Caron en avril 2014;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Sylvain Thiboutot au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 38 rue Caron.

### **116.05.14 DEMANDE D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME FRÉDÉRIQUE DUVAL**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** Mme Frédérique Duval a acquis la résidence sise au 23, rang de la Canelle le 2 novembre 2013;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Frédérique Duval au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 23, rang de la Canelle.

### **117.05.14 DEMANDE D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME LOUISE DUBÉ ET SA FAMILLE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** Mme Louise Dubé et sa famille ont reçu par legs la résidence sise au 149, rue Galarneau le 17 avril 2014;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Louise Dubé et sa famille au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 149, rue Galarneau.



## DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 6 mai

### 118.05.14 SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE OUELLE – SOUPER-BÉNÉFICE ANNUEL

**ATTENDU QUE** la Société de gestion de la rivière Ouelle tient le samedi 24 mai prochain son souper-bénéfice annuel à 18 h à la Salle communautaire Albert-Royer;

**ATTENDU QUE** les profits de cette soirée permettront à la Société de continuer sa mission de protection, de conservation et de développement du saumon dans la magnifique rivière Ouelle;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme achète deux (2) cartes pour le souper du 24 mai prochain au coût de soixante dollars (60 \$) chacune.

### 119.05.14 BASEBALL MINEUR LA POCATIÈRE – DEMANDE DE COMMANDITE

**ATTENDU QUE** l'Association du baseball mineur de La Pocatière s'affaire déjà à organiser sa nouvelle saison;

**ATTENDU QUE**, pour maintenir ce sport dans notre région, notre participation est nécessaire;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de vingt-cinq dollars (25 \$) à l'Association du baseball mineur de La Pocatière afin de permettre à des jeunes de notre région de pratiquer ce sport.

### 120.05.14 FONDATION DU CÉGEP DE LA POCATIÈRE - PARTICIPATION AU TOURNOI DE GOLF ANNUEL

**ATTENDU QU'**à nouveau cette année, le Fondation du Cégep de La Pocatière offre la possibilité de participer à la 15e édition de son tournoi de golf annuel;

**ATTENDU QUE** cette journée est un moyen de financement très important pour la Fondation du Cégep de La Pocatière;

**ATTENDU QUE**, pour cette année, la présidence d'honneur est confiée à Mme Cindy Simard, vice-présidente de l'information chez CKRT et CMT-TV;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents de payer deux (2) soupers au montant de cinquante dollars (50 \$) chacun.

### 121.05.14 CLUB OPTIMISTE DE SAINT-PACÔME - DEMANDE DE DON POUR LE ZUMBATHON

**ATTENDU QUE** le vendredi 2 mai aura lieu le deuxième ZUMBATHON au profit d'Opération Enfant Soleil et que le Club Optimiste de Saint-Pacôme est partie prenante de cette activité ;

**POUR CETTE RAISON**, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de cinquante dollars (50 \$) au Club Optimiste de Saint-Pacôme pour la réalisation du ZUMBATHON le 2 mai prochain.

### 122.05.14 CLUB DES 50 ANS ET PLUS - DEMANDE DE PARTICIPATION

**ATTENDU QUE** le Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme est un organisme dynamique qui intervient à différents niveaux, améliorant ainsi la qualité de vie des citoyens de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** le club tient son souper le samedi 24 mai prochain au coût de 20 \$ par couvert;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'acheter deux cartes pour le souper au coût de vingt dollars (20 \$) chacune.

### 123.05.14 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21 h 19.

## PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

MARDI 8 JUILLET 2014 À 20 H

### CAPSULE VERTE



#### ÉVIER ÉTINCELANT

Pour astiquer votre évier en acier inoxydable, saupoudrez-le de farine, frottez avec un linge doux et rincez abondamment.

Garde paroissiale St-Pacôme  
**SOUPER B.B.Q.**  
Dimanche le 15 juin 2014 à 17 h 30  
AU CENTRE MUNICIPAL DE ST-PACÔME

Coût : 12,00\$  
Tirage de prix de participation  
Information : 418 852-2631  
Livraison possible



## PETIT MOT du Cercle de Fermières

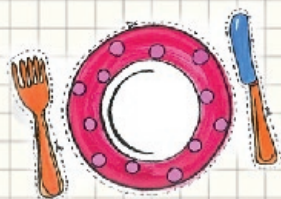
### EXPOSITION ANNUELLE

Les membres du Cercle des Fermières de Saint-Pacôme vous invitent à venir voir leur exposition annuelle qui se tiendra le lundi 9 juin 2014, de 14 h à 20 h, au Centre municipal. Des chefs-d'oeuvre en tissage, couture, tricot et fantaisie sauront vous ravir.



**Nous vous attendons en grand nombre.**  
Les membres du Conseil d'administration local.

### RECETTE



#### CRÊPES FARCIES AUX SAVEURS PRINTANIÈRES

- Pâte à crêpes salées de votre choix
- Sauce béchamel (du commerce ou votre recette préférée)
- Asperges vertes ou blanches ou encore têtes-de-violon
- Reste de poulet ou de jambon
- Sel et poivre au goût
- Fromage pour gratiner (cheddar, emmenthal, gruyère, etc.)
- Blanchir les asperges (ou les têtes-de-violon)

Cuire les crêpes et les réserver. Préparer la béchamel. Ajouter le poulet ou le jambon coupé en cube. Réserver un peu de sauce pour napper. Déposer la sauce sur chaque crêpe, ajouter les asperges (ou les têtes-de-violon), rouler, placer dans un plat allant au four. Napper avec le reste de la sauce et parsemer de fromage râpé. Cuire au four à 350 pendant 15 minutes puis passer au grill.

N'oubliez surtout pas de bien préparer les têtes-de-violon : porter à ébullition dans un grand chaudron avec du gros sel, retirer du feu égoutter et rincer abondamment. Répéter.

Le Cercle de Fermières Saint-Pacôme.

## CHRONIQUE ROMAN POLICIER



### De l'insolite au réel

Je déambulais dans mes idées, parcourant le temps. Au passé, il me revient la première fois où je vis la grande affiche **SAINT-PACÔME, CAPITALE DU ROMAN POLICIER**, mais quelle prétention! me dis-je alors. Évidemment, ce village depuis toujours portait en soi la fierté de relever les défis : club de golf, station de ski, terrain de baseball... mais capitale du roman policier? Pour qui? Pourquoi? Ma foi et surtout ma connaissance des auteurs québécois étaient bien incertaines. Mais cet homme, le père de la société en quelque sorte, ne m'apparaissait pourtant pas comme un illuminé. Je le considérais plutôt comme quelqu'un de très pragmatique. M. Jacques Mayer était cet homme qui avait créé la Société du roman policier, j'étais pantois.

Encore dans la spirale du temps, au présent, je suis membre de la société et membre du club de lecture de polars. Mais qu'est-ce qui m'est arrivé? J'ai réalisé que le roman policier au Québec se portait plutôt bien et qu'il existait des auteurs prolifiques et talentueux. Des polars en grand nombre et de qualité remarquable. Mais plus encore, des gens, des hommes et des femmes provenant de tous les groupes d'âge, qui sont de véritables éponges de romans policiers et, au demeurant, d'excellents critiques.

Dans le kaléidoscope temporel, au futur, je vois des jours où, comme cette petite ville du Wisconsin, Green Bay où tout est fermé les jours des matchs des Packers, Saint-Pacôme fermera tout une fois par mois, jour de lecture. À monsieur Jacques, vous êtes un visionnaire, merci d'avoir osé!

Pierre Lachaine  
Saint-Pacôme





## RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST

### BOIS DE PRINTEMPS, FEUX ARDENTS

Savez-vous que le printemps est aussi propice aux incendies de forêt que la fin de l'été ou l'automne ? Eh oui ! Quand le temps est ensoleillé, chaud et venteux, le nombre d'incendies provoqués par l'homme augmente. Ce sont généralement les résidents qui habitent des zones boisées qui allument les feux. Et ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent aux forêts.

Durant l'été et l'automne, les incendies de forêt sont majoritairement causés par les activités récréatives en forêt. Par contre, dès la fonte des neiges, les résidents s'adonnent à une activité bien printanière : le brûlage. Les feux de camp, de joie, d'artifice, les feux de la Saint-Jean, les brûlages d'abattis à la suite du défrichement d'un terrain en vue d'une construction et les brûlages de déchets à la suite du nettoyage d'un terrain en sont des exemples. Ces feux peuvent se propager aux bâtiments situés à proximité ainsi qu'à la forêt.

Savez-vous que près du quart des incendies de forêt sont allumés par des brûlages domestiques ? En avril et en mai, ces brûlages causent la moitié des incendies forestiers. Au printemps, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt environnante extrêmement vulnérable. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés, où il y a davantage de petits combustibles bien secs, car la verdure n'est pas encore installée. Voilà pourquoi, dès qu'il est disponible, généralement vers la mi-mai, vous devez consulter l'indice de danger



pour connaître les risques d'incendie en forêt. Lorsqu'il est modéré en forêt, il est accru dans les champs. Il faut donc attendre que l'indice-ô-mètre indique Bas. Par contre, avant la mi-mai, prenez le temps d'aviser la municipalité de votre intention de faire du brûlage et assurez-vous d'en obtenir la permission.

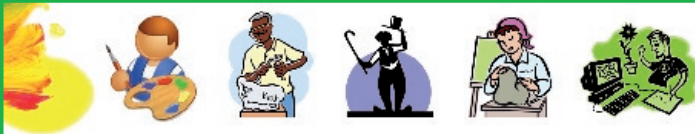
Si on vous permet de faire du brûlage, vous devez respecter des règles bien simples pour éviter une catastrophe. D'abord, surveillez la vitesse et la direction du vent, faites un amas à brûler d'une hauteur inférieure à 2,5 mètres (8 pieds) et assurez-vous d'avoir sur place l'équipement et les personnes nécessaires pour maîtriser et éteindre le brûlage. Il ne faut jamais faire de brûlage sur de la terre noire, car elle est composée de matière végétale en décomposition. Or, cette matière est combustible et peut brûler en profondeur, ce qui rend le travail d'extinction plus difficile. Il faut creuser et utiliser beaucoup plus d'eau pour éteindre le feu logé en profondeur. Enfin et surtout, exercez une surveillance constante du brûlage jusqu'à son extinction finale.

**Comme vous le voyez, être prévoyant, c'est facile et sécuritaire. Vos demeures sont ainsi protégées et la mienne aussi.**

Soyez vigilants,

Christian Gagnon, directeur des incendies  
Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest

### APPEL aux artistes et artisans de Saint-Pacôme



Nous mettons sur pied un comité culturel pour notre beau village et nous sommes à la recherche de créateurs et créatrices de toutes disciplines pour garnir notre répertoire.

Vous êtes peintre ? Vous êtes raconteur ? Vous écrivez de la poésie ? Peut-être fabriquez-vous des bijoux ? Vous travaillez le bois ? Vous avez réalisé des photographies, des dessins ? Votre imagination vous amène à sculpter dans des matières recyclées ?

Bref, si vous avez une passion qui se concrétise par vos mains, votre tête et votre cœur, nous vous voulons sur notre liste ! Vous connaissez peut-être des gens qui laissent dormir leurs œuvres dans leurs sous-sols ?

Alors, contactez-moi, il me fera plaisir de parler de votre passion et de vous inscrire, car cela ne vous engage à rien, sinon de savoir qui contacter pour de futurs expositions ou ateliers dans notre village. Soyez fiers de vos réalisations !

J'attends de vos nouvelles par téléphone ou par courriel.

Caroline Beaulieu, photographe et membre du comité culturel de Saint-Pacôme  
Courriel : carobolieu@gmail.com



*Une  
pause réflexion  
pour se faire  
du bien...*

*Café  
Fasette  
à Saint-Pacôme*



Le café de juin..

## RIRE, C'EST DU SÉRIEUX!

animé par Linda Leclerc,  
fondatrice de l'École du yoga du rire

Quand : Lundi 9 juin 2014 à 9h30  
Où : Centre municipal de Saint-Pacôme  
27, rue St-Louis

Partez à la recherche de votre rire intérieur,  
un nouveau concept  
qui pourrait changer votre vie.

Inscription obligatoire au 418.852.2356 poste 206  
demandez Yvonne...

Covoiturage possible, renseignez-vous!



En collaboration avec : Club des 50 ans et plus  
de Saint-Pacôme

et leurs partenaires :



Municipalité de Saint-Pacôme



Cercle de femmes  
St-Pacôme



Desjardins  
Caisse populaire  
de la Rivière Ouelle

## HORTICULTURE ET BÉNÉVOLAT

Cette année, la Municipalité de Saint-Pacôme a décidé de mettre à contribution le talent de ses citoyens et citoyennes afin de fleurir et embellir notre beau village. En plus des activités déjà mises en place par le comité d'embellissement, nous cherchons des bénévoles pour l'entretien des 23 emplacements de verdure de notre municipalité. C'est une excellente façon de parfaire ses connaissances en horticulture ou de les montrer à tous.

### Conditions :

- Nous cherchons des personnes intéressées par l'horticulture;
- Il faut être capable de donner deux heures par semaine au printemps et une heure par semaine jusqu'au mois de septembre;
- Pendant les vacances, nous pouvons assigner des remplaçants à votre site;
- Le matériel et les fournitures de base sont fournis par la municipalité;
- Un superviseur vous encadrera au besoin;
- Le travail en équipe est accepté;
- Les tâches les plus éreintantes seront effectuées par des employés de la Municipalité.

De plus, à la fin de la saison, une bourse de deux cents dollars (200 \$) et une autre de cent dollars (100 \$) seront remises aux bénévoles qui auront démontré les plus belles réussites à aménager leur petit coin.

Si vous êtes intéressés ou si vous avez des questions, appelez Frédérick Lee au 418-852-2356.



**Vous êtes cordialement invités à la  
21<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle**

**QUAND : Le mercredi 18 juin 2014**

**HEURE : Dès 19 h 30**

**OÙ : Au CSSS de Kamouraska à Saint-Pascal  
(575, avenue Martin, grande salle, 2<sup>e</sup> étage)**

**Prix de présence ! Une collation sera servie !  
Services Kam-Aide est un organisme à but  
non lucratif qui offre des services d'aide  
à domicile à la population du Kamouraska.**

**UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !**

Pour plus d'information, n'hésitez pas à  
communiquer avec nous au 418-856-5636.





## Concours Couleurs & Parfums – Été 2014

Le concours *Couleurs & Parfums* est de retour cet été! L'an dernier, près de 40 résidents de Saint-Pacôme (toutes catégories confondues) ont participé au concours. Une fois de plus le Comité d'embellissement vous invite à fleurir votre devanture de maison ou d'entreprise et à vous inscrire au concours *Couleurs & Parfums*. La fleur thématique pour l'été 2014 sera le pavot de Californie (nom latin *Eschscholzia californica*). Des points supplémentaires seront alloués à ceux qui intégreront harmonieusement cette fleur à leur aménagement.

Voici un aperçu des composantes du concours :

- ✿ La période d'inscription a débuté le 1<sup>er</sup> mai 2014 et se poursuivra jusqu'au 30 juin 2014;
- ✿ L'évaluation des aménagements sera réalisée par un jury;
- ✿ Trois catégories de participants sont offertes:
  - ✓ Petits coins fleuris (balcons et petits espaces);
  - ✓ Grands jardins (espace moyen à grand);
  - ✓ Commerces, industries et institutions (bâtiments commerciaux et autres entreprises).
- ✿ Le pavot de Californie sera la fleur thématique cet été. Des points supplémentaires seront accordés pour l'intégration de cette fleur aux aménagements ;
- ✿ Les participants courront la chance de gagner de nombreux prix en lien avec l'horticulture.



### Concours Couleurs & Parfums – Été 2014

Voici les critères d'admissibilité et les modalités de participation :

3 catégories : PETITS COINS FLEURIS (balcons et petits espaces);

GRANDS JARDINS (espaces de moyen à grand);

COMMERCES, INDUSTRIES ET INSTITUTIONS (bâtiments commerciaux et autres entreprises).

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Être résident de Saint-Pacôme (locataire ou propriétaire) ou y posséder un commerce.
2. L'aménagement paysager devra être situé en façade ou être visible de la rue.
3. L'aménagement paysager pourra être constitué d'un ou plusieurs des éléments suivants : arbres, arbustes, haie, pelouse, couvre-sol, plates-bandes, vivaces, annuelles, bulbes ainsi que bacs et jardinières.
4. Le participant transmettra son formulaire d'inscription, dûment rempli, au bureau municipal de Saint-Pacôme.
5. Des points bonis seront attribués aux participants dont l'aménagement paysager intégrera la fleur thématique. Un sachet de graines de *Eschscholzia californica* sera remis aux participants qui se présenteront au bureau municipal (jusqu'à épuisement des stocks).
6. Une seule inscription par adresse civique.
7. Les fleurs et plantes artificielles ne sont pas admises.



#### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

|                 |  |               |  |
|-----------------|--|---------------|--|
| Prénom et nom : |  |               |  |
| Adresse :       |  |               |  |
| Téléphone :     |  | Télécopieur : |  |
| Courriel :      |  |               |  |

Cochez la catégorie pour laquelle vous participez :

- ☐ Petits coins fleuris                      ☐ Commerces, industries et institutions  
☐ Grands jardins

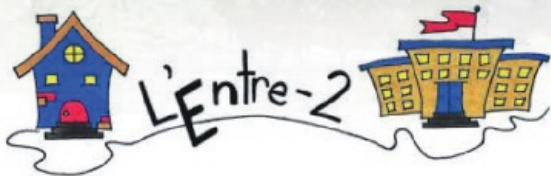
**La période d'inscription est du 1er mai 2014 au 30 juin 2014.**

Veuillez faire parvenir votre formulaire d'inscription, dûment complété, au bureau municipal de St-Pacôme : 27, rue Saint-Louis, C.P. 370, St-Pacôme (Québec) G0L 3X0. - Par télécopieur : 418-852-2977 - Par courriel : [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca)



# PROFIL D'ENTREPRISE

## PETITE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI



Depuis déjà deux ans, notre municipalité a la chance d'accueillir dans les locaux de l'école La Pruchière un service de garde en milieu scolaire. Ce type de service en est un des plus avantageux pour les parents, puisqu'il répond aux besoins des familles actives de notre région.

Le service est ouvert le matin, dès 7 h 15, pour accueillir les élèves lorsque les parents doivent quitter tôt la maison. Les enfants sont accueillis par une éducatrice ou un éducateur en service de garde, dans un environnement agréable où ils peuvent jouer calmement en attendant le début des cours.

Le midi, les enfants sont pris en charge par ces mêmes personnes qui les accompagnent pendant qu'ils prennent leur repas. C'est une période où tous et chacun peuvent échanger avec leurs amis ou avec un adulte à l'écoute. Après le repas, ils ont la chance de profiter du gymnase ou des jeux extérieurs, afin de dépenser leur trop plein d'énergie, avant de retourner en classe pour l'après-midi.

De 15 h 15 jusqu'à 17 h 45, les enfants se rendent au service de garde pour y prendre leur collation, réaliser des projets intéressants et diversifiés, des activités physiques de groupes, compléter une partie de leurs travaux scolaires et profiter de l'environnement du service de

garde et de l'école, tout cela en compagnie d'éducatrices et d'éducateurs qui ont à cœur de répondre à leurs besoins.

Ce service est subventionné par le ministère de l'Éducation, ce qui permet aux parents qui inscrivent leur enfant de façon régulière (soit trois jours/semaine minimum, à raison de deux périodes ou plus par jour) de payer 7\$ pour les frais de garde.

Il est aussi possible de profiter du service de garde à la période, selon les besoins du parent. Les tarifs occasionnels sont les suivants :  
Matin : 3 \$      Midi : 4,50 \$      15h15 à 17h45 : 6 \$

Il est à noter que le service de garde est aussi ouvert les mercredis après-midi (congés pour les élèves de maternelle), de 7 h 15 à 17 h 45 lors des journées pédagogiques et lors des journées de tempête.

Tous ceux et celles qui auraient des questions ou qui souhaiteraient inscrire leurs enfants pour l'an prochain ou encore venir visiter nos locaux sont invités à la rencontre d'information qui aura lieu, le lundi 12 mai à 19h30, dans le local du service de garde à l'école La Pruchière.

Vous pouvez rejoindre la responsable,  
Mylène Blier, au 418-856-7050 \*1

Pour parler à l'éducatrice au service de garde,  
vous composez le 418-856-7047 \*1



Le 17 avril dernier, Mme Yvonne Tremblay, agente de développement, et M. Réjean Pelletier, président du Comité de développement, ont procédé au tirage de 20 Paco\$ dans le cadre du concours « **L'achat local, c'est génial** ». C'est Mme Fernande Milliard qui a remporté le prix.

**Bravo encore une fois à la personne gagnante et merci à la population qui participe en grand nombre à cette promotion.**

### COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE « **L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL !** »

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour créer ce **concours** : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet à l'Épicerie Axep Gilbert Royer.

**Le 27 juin, nous ferons tirer 20 Paco\$ à dépenser dans tous les commerces de Saint-Pacôme.**

# DATES À RETENIR

# JUN 2014

| Dimanche                                                                                     | Lundi                                                                                                                                                 | Mardi                                                                              | Mercredi                                                                                                                       | Jeudi                                                    | Vendredi             | Samedi                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1<br>Bibliothèque<br>De 10h à 12h                                                            | 2<br>9h Réunion MADA                                                                                                                                  | 3<br>20h Séance ordinaire du conseil municipal<br>Bibliothèque<br>De 18h30 à 20h30 | 4<br>13h30 Fermières<br>Atelier finition de pièces en couture                                                                  | 5<br>Récupération 1<br>Bibliothèque<br>De 15h30 à 17h30  | 6<br>Récupération 2  | 7<br>10h Accueil des nouveaux arrivants et nouveau-nés<br>18h30 Soirée de danse country organisé par le Club des 50 ans et + |
| 8<br>Bibliothèque<br>De 10h à 12h                                                            | 9<br>9h30 Café Jasette<br>14h à 20h Exposition des Fermières<br>Bibliothèque 13h30<br>Scrabble Duplicate<br>19h30 Réunion des comités de concertation | 10<br>19h30 C.A. Club optimiste<br>Bibliothèque<br>De 18h30 à 20h30                | 11<br>13h30 Fermières<br>Atelier divers<br>17h00 A.G.A. Fermières + souper<br>19h30 Réunion SGRO<br>19h30 Chevaliers de Colomb | 12<br>Vidanges 1<br>Bibliothèque<br>De 15h30 à 17h30     | 13<br>Vidanges 2     | 14                                                                                                                           |
| 15<br>Souper BEQ de la Garde paroissiale au Centre municipal<br>Bibliothèque<br>De 10h à 12h | 16<br>Bibliothèque 13h30<br>Scrabble Duplicate                                                                                                        | 17<br>19h Roman policier<br>Bibliothèque<br>De 18h30 à 20h30                       | 18<br>13h30 Fermières<br>Atelier divers<br>19h Réunion Roman policier                                                          | 19<br>Récupération 1<br>Bibliothèque<br>De 15h30 à 17h30 | 20<br>Récupération 2 | 21                                                                                                                           |
| 22<br>Bibliothèque<br>De 10h à 12h                                                           | 23<br>Activités de la Fête nationale                                                                                                                  | 24<br>Activités de la Fête nationale                                               | 25<br>13h30 Fermières<br>Atelier divers                                                                                        | 26<br>Vidanges 1                                         | 27<br>Vidanges 2     | 28                                                                                                                           |
| 29<br>Bibliothèque<br>De 10h à 12h                                                           | 30<br>Bibliothèque 13h30<br>19h30 Réunion comité de développement                                                                                     | 1<br>Bibliothèque 13h30                                                            | 2<br>13h30 Fermières<br>atelier                                                                                                | 3<br>Récupération 1<br>Bibliothèque<br>De 15h30 à 17h30  | 4<br>Récupération 2  | 5                                                                                                                            |

\*\*\* Malgré les efforts, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons! \*\*\*  
De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.

Un MERCI tout spécial à M. André Bernier pour la correction de notre journal.